HAL
open science

Les organisations de solidarité internationale issues de l'immigration marocaine : les motifs transnationaux du développement local

Thomas Lacroix

To cite this version:

Thomas Lacroix. Les organisations de solidarité internationale issues de l'immigration marocaine : les motifs transnationaux du développement local. Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. Emigrés - immigrés dans le développement local, Agadir (Maroc) : Editions Sud-Contact, pp.191-205, 2005. halshs-00610133

HAL Id: halshs-00610133

https://shs.hal.science/halshs-00610133v1

Submitted on 21 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

LES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DE L'IMMIGRATION MAROCAINE : LES MOTIFS TRANSNATIONAUX DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Thomas LACROIX*

Cette intervention porte sur la structuration de réseaux de migrants marocains autour d'initiatives de développement dans leur village d'origine et leurs rapports avec des acteurs interférant dans ces projets : les villageois, les pouvoirs publics et les ONG. Une dynamique de développement local existe partout au Maroc. Elle est cependant particulièrement vivace dans le Sud et dans le Rif. Ces deux zones ont plusieurs points communs : ce sont des régions *amazigh*[1] où l'émigration vers l'étranger est très importante. Ce sont également des zones périphériques de l'État marocain à prépondérance rurale. Nos travaux portent plus spécifiquement sur la région Sud, le Souss-Massa-Draa (voir carte). L'apport de l'émigration et de ses réseaux explique la vivacité de cette dynamique. Précisons d'emblée que nous préférons le terme de réseau de développement à celui d'association pour deux raisons. D'abord, il serait impropre de se cantonner au travail des associations de migrants[2] et d'occulter ainsi la « face cachée » de ces associations, des réseaux de relation constitués dans la migration. Ensuite, nous voulons rendre compte de la fluidité des structures opérantes dans le monde des OSIM. Il s'agit d'un monde encore en gestation dont nous voulons présenter ici l'architecture et la tectonique.

De quel développement parle-t-on ? Les migrants s'investissent depuis des décennies dans des projets d'ordre religieux (rénovation d'une mosquée, d'un cimetière…), ou d'autres initiatives de type traditionnel que l'on ne peut qualifier de développement, au sens occidental du terme. Or, on voit apparaître, depuis la fin des années

---

* Doctorant, laboratoire MIGRINTER, CNRS UMR 6588, Université de Poitiers. tlacroix@netcourrier.com

1 Signifie « berbère » en langue berbère.

2 Aussi appelées OSIM, Organisation de Solidarité Internationale de Migrants.

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

1980, des initiatives proprement destinées à améliorer la qualité de l'équipement du village. Ces projets sont de trois sortes : l'équipement public (électricité, hydraulique, voirie…), l'équipement social (local public, alphabétisation, écoles…), et, plus récemment, des projets destinés à diversifier les activités économiques du village (ateliers, gîtes touristiques…). Nous verrons toutefois qu'il y a une filiation directe entre anciens projets « traditionnels » et nouvelles initiatives de développement.

La région Souss Massa Draa

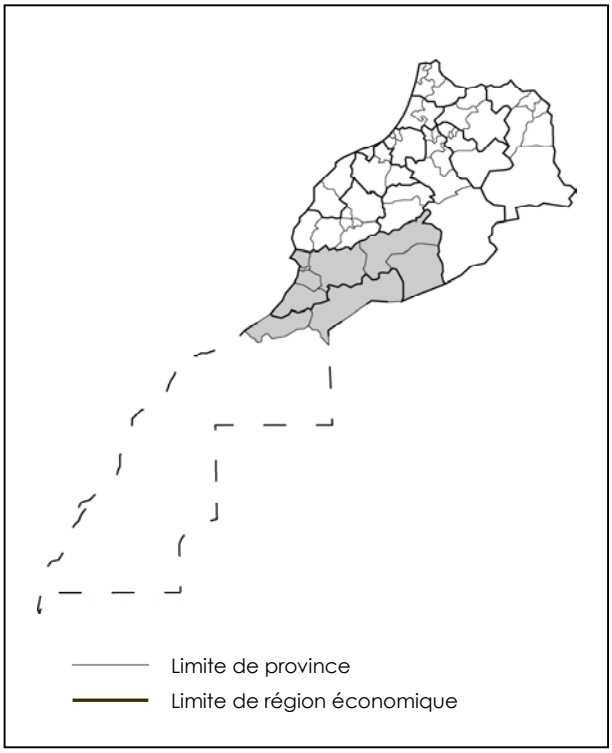

Nous distinguons trois niveaux de structuration des réseaux du développement. Le premier se situe au Maroc. Il est constitué par les associations villageoises qui gèrent les projets sur place. Le second niveau est celui des migrants participant aux projets pour leur village d'origine. Le troisième est celui des ONG de migrants marocains qui

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

assistent les porteurs de projet dans leurs démarches. Une approche synchronique de ces strates donne une idée de la façon dont s'agencent les acteurs autour des projets. Mais ces niveaux ne sont pas apparus simultanément. L'histoire de leur formation est calquée sur l'évolution de la migration marocaine. Les origines des initiatives de développement se situent aux fondements mêmes de l'acte migratoire. Aujourd'hui, l'immigration marocaine se diversifie, tant sur le plan social que sur celui des destinations. Il n'est donc pas étonnant d'observer l'européanisation des réseaux du développement.

Mais un panorama de ce paysage associatif ne saurait être complet sans un regard sur son environnement politique et institutionnel. En effet, les implications marocaines pour leur région d'origine suscitent de plus en plus l'intérêt des pouvoirs publics. Il existe aujourd'hui un chapelet de programmes d'appuis, de comités et plates-formes qui sont autant de lieux de rencontre entre OSIM, fonctionnaires et ONG classiques. Ce que nous pourrions appeler le « quatrième niveau », cette nébuleuse politique, administrative, associative qui gravite autour des OSIM, possède un rôle structurant fondamental pour les réseaux du développement.

Cette intervention porte plus spécifiquement sur les processus d'européanisation en cours des réseaux du développement. Mais nous présenterons auparavant la formation de ces réseaux depuis les années 1970.

LA « PRÉHISTOIRE » DES RÉSEAUX DU DÉVELOPPEMENT

Il existe en milieu rural, chez les *amazigh* marocains une longue tradition de gestion collective des biens publics du village et du terroir agricole. La répartition de l'eau d'irrigation, les récoltes et le partage du grain, mais aussi l'entretien du système d'irrigation, de la mosquée, du cimetière ou des locaux publics sont des exemples du domaine régi par une réglementation coutumière très précise. Chaque villageois assume en son temps sa part des charges collectives. Elles sont régulées par l'instance coutumière du douar, une assemblée patriarcale, la *Jemaa*. Cette pratique du collectivisme, les émigrés l'emportent avec eux lorsqu'ils quittent le village. Mais leur implication dans les affaires du village ne procède pas uniquement de cette tradition. Les travaux de Sayad mettent en relief la dimension conjointement individuelle et collective de l'acte migratoire. Cette dualité induit à la fois l'obligation pour l'émigré d'assurer la reproduction de l'ordre villageois et la nécessité de démontrer la réussite de son entreprise. Mais tout parcours migratoire n'est pas linéaire. Il possède ses fractures et ses recompositions. Les tensions inhérentes à

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

la relation migrants / villageois sont de deux ordres. Elles sont d'abord culturelles : l'émigré qui revient chez lui porte les stigmates de l'immigré, les signes de son immersion avec la société occidentale, à travers ses cadeaux, sa voiture, sa tenue vestimentaire, ses comportements, ses récits. Celui qui est parti ramène un mode de vie, une socialisation différente. Les stigmates de l'ailleurs fascine les uns, effraient les autres. Ils sont porteurs d'une « réussite corrompue » si souvent pointée par les poètes berbères :

> « *Il s'est embelli de mèches, l'émigré, le bel européen ! Il pue le vin comme un colporteur d'épices. Et sa bouche empeste la fumée autant que la gueule des fourneaux* » (cité par Lefébure, 1990).

Mais la tension migrants / villageois est aussi de nature politique. Le pouvoir économique des migrants, autant que la fascination qu'ils exercent menace l'ordre sociopolitique traditionnel du village. Le pouvoir des notables, traditionnellement basé sur la propriété foncière et / ou des attributs charismatiques et religieux, est soumis à la concurrence d'un pouvoir économique extérieur, sur lequel ils n'ont pas de contrôle. Certains auteurs[3] affirment que les deux types de tension sont liés : les notables instrumentalisent et insistent sur l'influence corruptrice des immigrés pour délégitimer leur statut. Cette relation entre les émigrés et la communauté villageoise est donc pleine d'équivoque. Elle repose sur l'affectif et le devoir, mais aussi sur la culpabilité, la fascination, la dépendance et la répulsion.

Les projets de développement : une forme originale de rapatriement

La diversité des formes de rapatriement ou d'investissement de l'émigré au village répond à la complexité des relations qui les relient. L'émigré doit remplir ses obligations, faire la preuve de sa réussite sans pour autant subvertir un ordre politique et culturel. En d'autres termes, la relation économique et sociale est contrainte par le politique. Ceci nous amène à distinguer les types de transferts en fonction des relations qu'ils mobilisent. La première catégorie est celle des transferts pour la collectivité. Ils sont destinés au collectif villageois. Cette catégorie regroupe les remises pour la famille, les cadeaux interpersonnels. Ce sont les transferts les plus courants (56 milliards de dirhams, soit 5,6 milliards d'euros en 2001). Ils sont essentiels pour l'économie rurale. On peut également classer dans cette catégorie les contributions aux charges collectives sollicitées par la *Jemaa*. Ces charges peuvent être normales ou extraordinaires, faisant suite à un événement

[3] *Cf.* Quiminal, 1991.

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

exceptionnel. Par exemple, au milieu des années 1970, une importante sécheresse a été en partie compensée par la rénovation du matériel hydraulique (achat de pompes et creusement de puits). Ces investissements ont été permis grâce à l'apport des émigrés (Pascon, 1985). Enfin, ces contributions pour l'entretien des biens collectifs peuvent être à l'initiative des émigrés eux-mêmes : c'est souvent le cas pour la rénovation des mosquées au Maroc. Les projets de développement qui nous intéressent ici sont un prolongement direct de ce type d'initiatives. Ils sont inchiffrables sans enquête de terrain approfondie, mais ils sont très répandus dans certaines zones du Maroc, notamment le Sud. Les opérations de cette première catégorie sont le plus sollicitées par la communauté villageoise ; ils répondent au devoir de l'émigré de pourvoir aux besoins de ceux qui sont restés. Ils sont une manifestation d'allégeance à la communauté : l'économique rejoint le politique.

La seconde catégorie de transferts regroupe les rapatriements à titre personnel. Le projet immobilier est le plus courant. Les investissements économiques (petite entreprise, investissements agricoles...) en sont un autre. Ces types de réalisation sont pour les migrants un moyen de satisfaction de besoins personnels. Financièrement parlant, ils sont une forme de placement d'épargne. Mais ils sont aussi un moyen de structurer sa vie entre ici et là-bas. L'aménagement de la maison au Maroc et du logement en Europe construisent un mode de vie qui emprunte aux deux styles de vie. Cet effort de synthèse permet de passer sans heurt d'un espace à l'autre, d'un statut à l'autre. En un sens, les projets sont une stratégie pour réconcilier la fracture entre l'émigré et l'immigré. Le syncrétisme caractérise le transnationalisme, cet art de vivre par-delà les frontières. Envers le village, ces réalisations personnelles sont une démonstration d'une réussite. Ils sont un pas vers la conquête d'un nouveau statut au village. Ils sont un moyen de renverser la stigmatisation : la maison est le signe du lien, de la mémoire qui unit l'émigré et son village. Elle assoit et valorise sa place au village.

Les projets de développement appartiennent à la première catégorie de rapatriement, mais ils ont également cette fonction de territorialisation du lien. Du point de vue du migrant, l'apport du développement permet de rapprocher les modes de vie marocains et européens. Il facilite donc la circulation. Le projet est aussi la démonstration d'une allégeance. Mais cette allégeance n'est pas sollicitée, mais négociée grâce à la démonstration d'un savoir-faire positif acquis dans la migration. Le projet révèle la quête d'un statut, d'une compatibilité gratifiante entre « être du village » et « être d'ailleurs ».

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

Tableau 1 : les formes d'implication selon les bénéficiaires et le mode d'implication des migrants

Mode d'implication des émigrés → ***Bénéficiaire(s) ↓***	*COLLECTIVE*	*INDIVIDUELLE*
COLLECTIF VILLAGEOIS	• Charges traditionnelles • Projets de développement	• Remises
L'ÉMIGRÉ		• Projet immobilier • Projet économique

LE TOURNANT DES ANNÉES 1990 : DE LA COUTUME AU DÉVELOPPEMENT

Les deux premiers niveaux des réseaux du développement étaient déjà en place lors de ce premier âge des initiatives de développement, l'âge d'une face à face entre les communautés villageoises et les collectifs d'émigrés. À la fin des années 1980, émergent les premiers projets explicitement dédiés au développement. Dès lors, la nécessité d'une concertation avec les pouvoirs publics, les ONG et autres bailleurs de fonds va obliger ces réseaux informels à sortir de la confidentialité d'un face à face et va inciter ces acteurs à se constituer en associations de développement officiellement déclarées. En Europe, ce sont les associations de ressortissants du village, là-bas, ce sont les associations villageoises de développement. Par ailleurs, le passage de projets ponctuels et autogérés à des projets de développement comme l'électrification ou la constitution d'un réseau pour l'eau potable, implique une organisation beaucoup plus lourde. Le tournant des années 1990 est donc aussi celui de l'émergence des premières ONG issues de l'immigration marocaine, qui vont accompagner les migrants dans leurs réalisations.

Diverses raisons expliquent ce tournant. Tout d'abord, le volet social de la politique de gouvernance marocaine, claquée sur la ligne des institutions financières (FMI et Banque mondiale) a permis de lever les freins posés à la création d'associations. Les populations

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

en milieu rural ont investi ce créneau afin de pallier au défaut de l'action de l'État dans les zones périphériques. L'évolution de la migration marocaine est également à prendre en compte. L'arrivée à l'âge de la retraite d'une génération d'immigrés intensifie les va-et-vient entre l'Europe et les villages. Ces trajets sont autant d'occasion de se rapprocher des préoccupations du village. Mais c'est aussi le moment où se fait sentir le besoin de construire la continuité entre deux espaces, de structurer sa mobilité, lui donner un sens et une légitimité. La dernière raison de ce revirement réside dans la place que prend le développement dans les politiques migratoires. Les dispositifs publics d'aide aux projets s'affinent depuis le début des années 1980 en France et des années 1990 au niveau de l'Union européenne (voir ci-après). La demande politique a un effet moteur sur la structuration des réseaux du développement.

La maturation des réseaux du développement est donc le résultat d'une conjonction de facteurs internes et externes. Mais, la forme que prend cette structuration repose sur la diversité de la migration marocaine.

Les différentes OSIM en Europe

On peut distinguer deux pôles entre lesquels se situent les OSIM en Europe : le pôle « protestataire » qui se caractérise, d'une façon générale, par un positionnement contre l'ordre politique établi, inversement, le pôle « accommodateur » regroupe les associations qui ont une attitude pragmatique à l'égard des pouvoirs publics (Myrdal, 1962). *Migrations et Développement* (M/D) est un exemple d'association « accommodatrice ». M/D est la première structure d'aide au montage de projet. Les circonstances de sa création sont symptomatiques de la position de l'émigré / immigré entre son pays d'accueil et d'origine : cette OSIM est le fruit d'une réflexion entre des ouvriers licenciés de Péchiney sur leur reconversion et leur éventuel retour au pays. Elle fut créée à l'Argentière-la-Bessée en 1986 (Hautes-Alpes) et siège aujourd'hui à Marseille depuis 1993. L'association possède un *alter ego* à Taroudannt, *Migrations et Développement Local*. Le premier projet a été achevé en 1992. Il s'agissait de l'électrification d'un douar de la province de Taroudannt. Aujourd'hui, l'OSIM compte à son actif l'équipement de 695 douars pour un montant global de 53 millions de dirhams (5,3 millions d'euros). Sa méthode n'a cependant pas changé : le projet est présenté à l'association par un village et ses émigrés. Ceux-ci sont associés au projet par l'intermédiaire d'une association villageoise de développement (AVD), financièrement (ils doivent apporter 40 % du montant) et techniquement, sous forme de

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

main-d'œuvre. L'assistance et le reste des financements sont trouvés par *Migrations et Développement* auprès de ses partenaires.

À l'inverse, *Immigration, Développement, Démocratie* (IDD) fait figure d'association « protestataire ». IDD fut officiellement créée en 1998. Sa création fait suite à un débat sur le développement au sein d'un réseau de la gauche marocaine en France, à l'ATMF (*Association des travailleurs marocains de France*) à partir de 1989, et en Europe, au sein du CADIME[4], à partir de 1993. L'action pour la défense des droits des travailleurs de ce réseau lui a permis de développer ses ramifications au sein de l'immigration, mais aussi dans le milieu associatif du Maroc. La création récente ne lui permet pas d'aligner un bilan d'action significatif, mais l'importance de son réseau et l'ancienneté de son insertion au sein du milieu associatif en fait l'une des OSIM marocaines majeures. Elle conduit actuellement un projet de construction de dix bibliothèques en milieu rural. Sa méthode est sensiblement identique de celle de *Migrations et Développement* : elle se fonde sur une démarche participative de la population et gère l'interface avec des partenaires extérieurs. Par contre, son assise et sa ligne d'action se démarquent nettement.

Nous pouvons également ranger sous l'étiquette « protestataire » les autres associations issues directement ou indirectement des débats du CADIME : EMCEMO aux Pays-Bas, l'ATIME et la CODENAF en Espagne. Signalons enfin la récente association *Les deux rives*, à Tourcoing, créée à l'initiative de Mohamed Bougezda, militant issus du mouvement beur des années 1980.

Cette distinction contestataire / pragmatique polarise le paysage associatif marocain, mais il faut cependant souligner qu'il ne s'agit pas de catégories cloisonnées : par exemple, un pan du discours de *Migrations et Développement* n'est pas dénué d'élan revendicatif.

Il est également possible de distinguer les OSIM en fonction de leur structuration et de leurs relations avec les collectifs de porteurs de projets. Les OSIM à structure « verticale » agissent comme des organismes d'aide au montage de projet ; leurs réalisations avec les migrants ne durent que le temps de la réalisation. À l'inverse, les OSIM à structure « horizontale » se définissent davantage comme des plates-formes associatives. L'accent est mis sur l'organisation d'une dynamique inter-associative, une mise en réseau des collectifs de migrants. C'est le cas de CAD Souss, une association créée par un ancien membre de M/D, mais aussi de la fédération des associations de Figuig en France. Cette

[4] Coordination des Associations Marocaines Démocratiques en Europe.

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

coordination est constituée par cinq associations, chacune représentant l'un des *Ksar* (quartiers) de la ville de Figuig.

Tableau 2 : Les OSIM marocaines en Europe selon leur positionnement idéologique et leur structuration

Positionnement / ***Structuration***	*ACCOMMODATRICE*	*PROTESTATAIRE*
HORIZONTALE	• CAD Souss • Fédération Figuig France	• IDD • Codenaf
VERTICALE	• Migrations et développement	• EMCEMO • ATIME

Nous pouvons remarquer que les associations de type vertical sont aussi les OSIM les plus anciennes et celle dont le bilan d'action est le plus fourni. Ceci laisse penser que les structures verticales sont le fait d'associations à la personnalité bien définie. Elles peuvent ainsi se démarquer des collectifs d'immigrés. Il semble donc que la structuration des OSIM n'est pas le seul fait d'un choix stratégique et idéologique, il est aussi une adaptation à des circonstances, au formatage d'habitudes de travail.

L'EUROPÉANISATION DES RÉSEAUX DU DÉVELOPPEMENT

L'européanisation des réseaux du développement est inscrite dans leur genèse. Ce processus est double. Il est induit « par le bas », par la dimension transnationale des réseaux migratoires. Et il est induit « par le haut » par la demande d'interlocuteurs à l'échelon national et européen des acteurs publics.

L'européanisation « par le bas » des réseaux du développement

L'européanisation des réseaux se calque d'abord sur celle des flux migratoires. Si la France demeure le premier pays de résidence des Marocains de l'étranger, on constate une diversification des destinations migratoires. Il s'ensuit une diminution du poids relatif de la France parmi les États d'accueil.

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

Les citoyens marocains dans l'Europe des Quinze au 1er janvier 2000

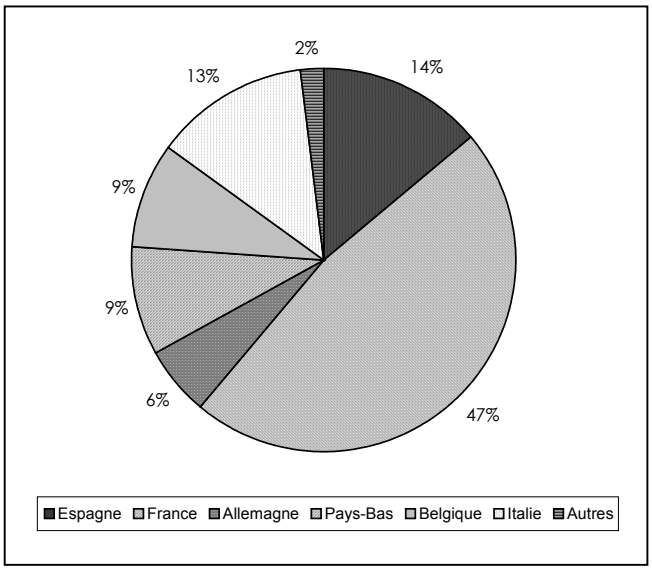

Source : rapport OIM, [Lee, J.H., 2002]

En effet, alors que les anciens pays d'accueil comme la France, les Pays-Bas et la Belgique rassemblaient les ¾ des Marocains en Europe en 1997, ces mêmes pays n'en regroupent plus que 65 %. Inversement, les nouvelles destinations comme l'Italie et l'Espagne ne représentaient que 18 % des résidences marocaines en Europe, contre 27 % aujourd'hui[5].

Les groupes d'immigrés issus d'un même village sont souvent dispersés sur plusieurs États. Par exemple, les émigrés issus de Kasbat Aït Herbil, un village de la province de Tata sur lequel nous avons longuement travaillé, sont répartis en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie et aux USA (Floride). Le suivi de ce collectif de migrants nous a permis de mettre en évidence que l'implication des émigrés n'est pas homogène d'un État à l'autre. Ainsi, les membres les plus impliqués dans le développement se situent en France, Belgique et Pays-Bas. Ces acteurs entretiennent des relations directes, non médiatisées par

[5] Source : Eurostat.

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

le village, par téléphone, mais aussi lors d'escale au moment des retours annuels, ou de mariages. À l'inverse, les « Italiens » sont absents des projets. Ils n'ont par ailleurs, aucune relation avec les autres émigrés en Europe. Ceci laisse penser que le poids de la « structure sociale », l'injonction à la participation que font peser sur les individus les relations avec les autres est très forte. L'implication dans le développement semble moins le fait de la convergence d'intérêts individuels que du poids d'un collectif communautaire. L'européanisation des flux migratoires sert de canevas pour les réseaux du développement, mais il n'y a pas de rapport systématique entre les deux. Une comparaison entre des Marocains issus d'un même village, résidant dans plusieurs États montre que leur implication n'est pas identique. Les membres moteurs se situent dans les États où les relations au sein du collectif sont le plus dense. La participation nécessite donc une cohésion et des contacts réguliers.

Cette européanisation préexiste également dans les réseaux associatifs de la gauche marocaine. À titre d'exemple, les fondateurs de la KMAN aux Pays-Bas sont, en partie, d'anciens membres du mouvement progressiste gravitant autour de l'AMF (Association des Marocains de France), venus dans les années 1970 s'installer à Amsterdam. Des relations formelles et informelles ont perduré et sont la base de réseaux entre les associations de développement. Ce mouvement s'est construit au niveau européen. Diverses instances ont donné corps à ces réseaux, que ce soit des coordinations associatives : le CADIME, et le CEDAM (conseil européen démocratique des associations marocaines), du CAIE (coordination des associations d'immigrés en Europe), ou que ce soit au sein d'instances consultatives de l'Union européenne comme le Forum des migrants, au sein duquel les Marocains ont été très actifs (Danese, 2000).

L'européanisation par le haut

En France, cet intérêt n'est pas nouveau. Les dispositifs en place sont les héritiers de la politique d'aide au retour des années 1980 et 1990. Le premier plan a été celui mis en place par Lionel Stoleru en 1978. Il s'agissait d'une aide « brute » au retour de 10 000 francs. Face à l'échec de ce plan, l'aide au retour est devenu une aide à la réinsertion sous le gouvernement socialiste (1984). Les candidats au retour se voyaient offrir une aide au montage d'un projet dans leur pays d'origine. Les dispositifs se sont dès lors succédé, cherchant à tirer partie des erreurs du précédent. Très vite, on a tenté de parer les projets des atours du développement, et de jeter ainsi un pont entre l'aide au retour et les actions des associations de développement issues de l'immigration. En 1986, Charles Pasqua fut le premier à tenter

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

de collaborer avec les associations de migrants de l'Afrique subsaharienne. La politique de codéveloppement repose sur l'idée d'utiliser le développement pour contrôler les flux migratoires. Outre le fait que les projets sont un moyen pour faciliter les démarches de ceux qui veulent « rémigrer », cette politique repose sur l'hypothèse que le développement des régions de départ est un moyen pour réduire les *push factors* de l'émigration, essentiellement la pauvreté. Sur le plan institutionnel, la gestion du dossier est faite depuis le début des années 1980 entre le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires sociales et le quai d'Orsay. À partir du milieu des années 1990, l'aide au projet est de plus en plus déconnectée du retour. Nous voyons deux raisons à cela : le refus d'associer projet et retour chez les acteurs, un renversement des priorités gouvernementales en matière de migration. Les besoins du marché de l'emploi ont induit un changement d'orientation : il ne s'agit plus de renverser les flux migratoires, mais de contrôler l'immigration de travail selon les besoins de l'économie. Le rapport d'orientation de Sami Naïr pour la politique de codéveloppement s'inscrit dans cette logique (Naïr, 1997).

La politique de codéveloppement n'a jamais vraiment pris. Le manque de moyen n'est pas la seule raison. La question du retour a toujours grevé le dialogue entre les pouvoirs publics, les associations de migrants et les États de départ. Ainsi, en 1998, la MICOMI, instance interministérielle en charge du codéveloppement a été chargée par le gouvernement de mettre en œuvre l'accompagnement des déboutés de la régularisation. Toutefois, les dispositifs qui se sont succédé ont tout de même contribué à rapprocher les bailleurs publics des associations de développement de migrants et ont débouché sur une demande de reconnaissance officialisée de ces dernières dans le champ des acteurs de la coopération. La recherche de nouveaux partenaires pour une politique de coopération rénovée correspond avec les attentes de migrants. Le rapprochement des vues a permis la création en 2000 du FORIM (forum OSIM), organe de concertation entre ONG, pouvoirs publics et OSIM.

Une dynamique analogue se retrouve au niveau de l'Union européenne. La politique de coopération euro-méditerranéenne amorcée par la conférence de Barcelone introduit également la problématique du codéveloppement dans le cadre d'une maîtrise de flux migratoires (Talahite, 1997). À ce titre, la « Direction générale Développement, Unité société civile, Bonne gouvernance, ONG et coopération décentralisée » soutiennent certaines OSIM. Il faut cependant noter que la dernière communication de la Commission européenne sur le sujet renverse l'approche adoptée jusqu'ici. Cette communication, intitulée *Développement et migration*, propose de prendre en compte le facteur « migration » dans une politique de

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

coopération au développement, alors que, jusqu'ici, il était question d'utiliser le développement dans le cadre d'une politique migratoire.

Certaines ONG ont également largement contribué à la reconnaissance des OSIM comme acteur de développement. En France, le CCFD a longtemps milité dans ce sens. En Belgique, le CNCD (Coordination Nationale pour la Coopération au Développement) est à l'initiative d'une plate-forme OSIM intitulée *Migration et Développement*. Au niveau européen, l'Institut Panos et OXFAM ont lancé un programme d'étude et d'identification des OSIM.

On ne saurait être complet dans ce panorama européen des institutions concernées par les actions de développement des migrants sans parler de la coopération décentralisée. Quelques collectivités locales ont, en effet, décidé d'associer les migrants de leur commune issus des zones concernées par le jumelage. La collaboration des immigrés d'Afrique subsaharienne dans ce cadre est un phénomène connu (Daum, 1998). Il en va de même avec des Marocains. En France, la fédération des associations de Figuig en France s'est ainsi inscrite dans le partenariat entre le Conseil Général de la Seine Saint-Denis et la commune de Figuig. En Espagne, la CODENAF l'est avec la coordination entre les régions du Rif et d'Andalousie. Au Pays-Bas, la ville de Rotterdam est en relation avec EMCEMO. En Belgique, Molenbeek, dans la banlieue de Bruxelles implique les habitants originaires du Maroc dans son échange avec une commune proche d'Oujda.

De comités en conférences, de programme de soutien en actions concertées, le face à face entre les OSIM et leurs partenaires a accéléré une dynamique de mise en réseaux, tant à l'échelle nationale qu'européenne. Il est cependant encore trop tôt pour dresser une carte des OSIM marocaines. Son évolution est très rapide : de nouvelles structures apparaissent et disparaissent en quelques mois. Des rapprochements parfois inattendus s'opèrent. Pour les comprendre, il ne suffit pas de suivre les clivages idéologiques. Il faut également prendre en compte la structuration des associations. En effet, une structuration horizontale, plus ouverte, permet aussi une fluidité dans les relations avec l'extérieur. C'est la raison pour laquelle on observe une association comme CAD Souss adhérer au collectif d'IDD. Mais l'évolution actuelle se situe essentiellement sur un plan informel. Aucune coordination d'OSIM n'est en passe de voir le jour à court terme. Il a fallu vingt années aux ONG européennes pour mettre des coordinations en place, alors que le paysage des OSIM ne prend vraiment forme que depuis cinq ans.

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

De nombreux obstacles existent pour un rapprochement global des OSIM marocaines. Le rapport avec les pouvoirs publics marocains est l'un de ces obstacles. Il est assez symptomatique de voir que le Maroc est absent de la mise en réseau actuelle. La reconnaissance des OSIM ne se fait encore que du bout des lèvres. Hormis avec *Migrations et Développement* et, parfois, avec EMCEMO, les collaborations avec les OSIM sont rares. Les pouvoirs publics traitent davantage avec les associations villageoises qu'avec des collectifs de migrants. Mais cette absence d'intérêt se retrouve également dans la société civile, et notamment chez les ONG marocaines, même celles issues de la mouvance gauchiste. De l'autre côté de la Méditerranée, la reconnaissance du rôle des migrants en matière de développement s'arrête encore au niveau de leur compte d'épargne.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DANESE (G.-L.), 2000, *Des citoyens « non-nationaux » pour des espaces démultipliés. Organisation collective, interaction sociale et participation politique des immigrés en Espagne et en Italie*, Thèse de doctorat en Science politique, IEP, Paris, 718 p.

DAUM (C.), 1998, *Les associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Karthala (Méridiens), Paris 253 p.

LEE (J.), 2002, *Morrocan migration dynamics. Prospects for the future*, International Organization for Migration, Rapport public, Genève, 108 p.

LEFEBURE (C.), 1990, « France, terre d'écueil », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXIX, Éditions du CNRS, Paris, pp. 251-262.

MYRDAL (G.), 1962, *An american dilemma : the negro problem and modern democracy*, Harper and Row, New York.

NAIR (S.), 1997, *Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires*, Mission interministérielle Migrations / codéveloppement, Paris, 26 p.

PASCON (P.), 1985, *La maison d'Illigh et l'histoire sociale de Tazerwalt*, SMER, Rabat, 223 p.

QUIMINAL (C.), 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Christian Bourgeois, Paris, 223 p.

Cet article est extrait de l'ouvrage intitulé "Emigrés - immigrés dans le développement local", sous la direction de Mohamed CHAREF et Patrick GONIN. - Agadir : Editions Sud-Contact, 2005. - 361 p.

TALAHITE (F.), 1997, « Migration et développement en Méditerranée, vieux débats, nouveaux enjeux », *Maghreb Machrek (H*ors série : le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence), pp. 71-82.